

Le 16 janvier 2024 MODIFICATION

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS DU DÉPARTEMENT DE MARKETING

Le lundi 15 avril 2024 À 12 h 30 au local A-R540

Étant donné la tenue de la dernière assemblée générale de notre syndicat, le 18 mars dernier, nous avons pris la décision de changer la date de votre assemblée d'unité en marketing. Veuillez prendre note de la nouvelle date de votre assemblée d'unité.

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le lundi 15 avril à 12 h 30** au local **A-R540**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert, un plaisir collectif à partager.

Nous vous demandons de confirmer votre présence en remplissant le formulaire suivant (https://forms.office.com/r/j91tyrmhMi) au plus tard le 10 avril. Si vous l'avez déjà rempli et que votre réponse ne change pas en regard du changement de date, ne le remplissez pas une seconde fois.

Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité?

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- plusieurs informations sur notre vie syndicale, les dossiers en cours ou à venir;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

Ce sera une première fois pour vous?

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont cela serait aussi la 1^{re} fois et ainsi partager votre expérience.

Au plaisir de vous retrouver en personne!

Syndicalement vôtre,

Laurence Castonguay Emery Comité mobilisation-intégration, poste 8272

.../voir au verso

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage5 min.2- Informations15 min.

- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
- b) Dossiers en cours Négociations sur l'enseignement en ligne
- c) Projets d'intégration
- d) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
- e) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport^a(verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité 35 min.
- 4- Élections et informations sur le rôle des personnes élues

20 min.

- délégation au Conseil syndical (5)1
- représentation à l'Assemblée départementale (1) ²
- représentation au Comité de liaison local (CLL)(3)3
- représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée
- N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1er juin au 31 mai.
- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à <u>Laurence Castonguay Emery par</u> <u>courriel</u>.

accorde du pointage

²accorde du pointage et une rémunération

³est rémunérée

^a Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.